

## Procédure de recrutement des doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire de médiation scientifique

### Rappel

Le recrutement des doctorantes et doctorants contractuels avec mission de médiation scientifique passe par la Direction de la recherche (DR). Aucun.e doctorant.e. ne peut être recruté.e directement par un responsable de formation ou un enseignant-chercheur.

Les doctorantes et doctorants en thèse sans contrat doctoral ne sont pas éligibles à cet appel à candidature.

La mission ne peut pas débiter avant la signature du contrat doctoral avec mission complémentaire.

### Etape 1 / Candidatures

#### Ouverture de l'application en ligne pour les candidatures.

Les candidates et candidats pourront déposer leur dossier du 5 juin au 3 juillet 2023 délai.

#### Liens de connexion à la plateforme :

- Pour les doctorantes et doctorants déjà inscrits à USPN (avec compte utilisateur) :  
<https://sirius.univ-paris13.fr/>
- Pour les autres candidats (sans compte utilisateur Sirius) :  
[https://sirius.univ-paris13.fr/pw\\_doct\\_mission\\_ens\\_nocas](https://sirius.univ-paris13.fr/pw_doct_mission_ens_nocas)

### Etape 2 / Recrutement : procédure et calendrier

#### 1. Juin-Juillet 2023 : première campagne de candidatures des doctorantes et doctorants contractuels pour une mission complémentaire de médiation scientifique

Une première campagne sera ouverte aux candidates et candidats qui sont déjà en contrat doctoral ou qui sont candidats à un contrat doctoral dans le cadre des campagnes 2023.

Les candidatures aux missions de médiation scientifique se déroulent en ligne du 5 juin au 3 juillet 2023 dernier délai, sur la plateforme SIRIUS.

#### Cas des candidatures au « contrat doctoral avec mission complémentaire de médiation scientifique » des doctorantes et doctorants étrangers :

La sélection des candidatures au contrat doctoral avec mission complémentaire de médiation scientifique des doctorantes et doctorants étrangers sera faite après un test linguistique et un entretien avec le directeur de l'école doctorale pour tester leurs capacités à assurer la mission en français (ou dans une langue étrangère le cas échéant). Faute de quoi, il sera proposé à la candidate ou au candidat une formation en FLE (Français Langue Étrangère) et celui-ci pourra éventuellement, en fonction des places disponibles, être à nouveau candidat en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année de contrat doctoral.

#### 2. Affectation des candidats

Une première réunion de la commission d'affectation permettra de sélectionner et d'affecter la grande majorité des candidats des deux écoles doctorales de l'Université Sorbonne Paris Nord.

La réunion d'affectation aura lieu le 7 juillet 2023 à 14h. Elle réunira, sous la présidence de la Vice-Présidente de la commission recherche, les référents des composantes, les écoles doctorales et la direction de la recherche.

Les doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire de médiation scientifique ainsi sélectionnés seront alors très rapidement avertis et pourront immédiatement entamer les démarches administratives (inscription en thèse, pièces administratives pour le contrat doctoral), pour signer leur contrat auprès de la Direction des Ressources Humaines.

### **3. Deuxième campagne de candidatures des doctorants contractuels pour une mission complémentaire de médiation scientifique**

Dans le cas où les 2 missions n'auraient pas été pourvues en juillet 2023, une seconde campagne de candidature sera ouverte.

Comme lors de la 1<sup>re</sup> campagne, les candidatures aux missions de médiation scientifique se déroulent en ligne, sur la plateforme SIRIUS.

Il est fortement recommandé à tous les candidats potentiels à un contrat doctoral de l'Université Sorbonne Paris Nord ou d'autres universités, et souhaitant également une mission complémentaire de médiation scientifique à l'Université Sorbonne Paris Nord, de candidater dès le mois de juin 2023. En effet, en fonction des résultats de la première campagne, il est possible que l'ensemble des postes soient pourvus et que cette campagne soit annulée.

### **4. Affectation des candidats, deuxième campagne de recrutement**

Une seconde réunion permettra de sélectionner et d'affecter les candidats le 25 septembre 2023.

## **Etape 3 / Résultats de la campagne d'affectation et suivi des doctorantes et doctorants**

Les candidatures retenues pour une mission de médiation scientifique seront consultables par fiche de poste sur la plateforme SIRIUS.

L'affectation d'une doctorante ou d'un doctorant contractuel avec mission complémentaire de médiation scientifique donnée sera inscrite dans son contrat doctoral ou dans la convention passée avec l'établissement extérieur à l'Université Sorbonne Paris Nord (tous les deux modifiables annuellement par avenant).

#### **Tutrice / tuteur :**

Nathalie Lidgi-Guigui, chargée de mission Sciences Avec et Pour la Société sera la tutrice des doctorantes et doctorants recrutés pour la mission complémentaire de médiation scientifique. Elle sera la correspondante pour tout problème éventuel rencontré par la doctorante ou le doctorant dans l'exercice de sa mission complémentaire de médiation scientifique.

---

#### **Référentes :**

##### **Séverine Girod**

Responsable du pôle études doctorales  
01 49 40 39 83  
responsableadjoint-bred@univ-paris13.fr

##### **Alexandra Lépine**

Directrice adjointe de la recherche  
01 49 40 31 00  
alexandra.lepine@univ-paris13.fr